L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI 5 OCTOBRE.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883:

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet spécialement.

Une médaille d'or sera décernée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant disputables.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; il seront écrits uniquement que possible, sur papier régulier régié, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une dépêche ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du comité d'examen d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge méritoires.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On tâchera, pour la circonstance toutes les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'expose à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les hommes:

MME DE STAEL; SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les femmes:

PROGRÈS DU MIDIER.

Les manuscrits seront adressés gré secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 3246.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50; for months, $1; three months, 75 cents.

Address: Editors "N. O. Bee."

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GÉNITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PRÉCOCE, par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, l'incontinence de la urine, le mucus, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usa e des médecines dangereuses et du mercure, avec garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et leurs maladies spéciales guéries promptement. Le Famous Exploding Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 Rue South Rampart.

9 mars—82—1 an

1846 1846

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O

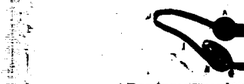

J'invite toutes les personnes qui ont pour but de faire prendre d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et de plusieurs des manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en Bijoux de toutes sortes, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, construits d'après mes principes d'après le plus service de tables complètes, couverts Allemand, couteaux, etc., etc. Articles pour ménagerie, bétail et coqs, le tout garanti 12 ans fixe. Articles d'Eglise en fer, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occupera de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pour se changer de verres de lunettes et pince-nez à prix exceptionnel réduits.

1 6c—6dé—DMar

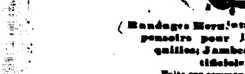

(Bandages Herniaires, Brosselles, Seringues pour l'hydrocèle, Bas élastiques, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faite sur commande et ajustée par

A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sous tous les rapports.

22avril—1 an

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Vannierres, etc.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Sans-Home—Les travailleurs nouvelle-ment arrivés qui ont déjà payé sous et ceux qui sont sans ressources, sont reçus gratuitement au Bureau de Placement de New-York.

Tous non-réussissement sont fournis gratis.

6av.—1er Mai

Compagnie d'Assurances

LIVERPOOL

and LONDON

and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Carondelet et Carondelet.

DIRECTEURS À LA NOUVELLE-ORLEANS:
J. P. SCHNEIDER, président.
NEWTON RUCKER, PERRY NUGENT, RODOLPH WORSEE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

Les pertes de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin 1882, ont comme suit:

Actif $4,407,900 94
Passif 2,976,282 46
Surplus $1,797,416 75

Des bureaux contre l'incendie sont recevables aux conditions. Les conditions de divisions ont actuellement autorisé à ajouter et à payer comme les pertes en cette ville, montant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec toutes les compagnies locales intéressées en vertu des lois de Louisiane.

JEREMY V. OGDEN, surintendant.
JULES F. ROUX, assistant surintendant.
CLARENCE F. LOW, général-surintendant.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre, 1882.

11 nov—1 an—ve

Spectacles, Bals, &c

Théâtre St-Charles de Bidwell.

La direction de ce Théâtre ayant engagé le

Rév. HENRY WARD BEECHER

Le célèbre conférencier ecclésiastique, sa première visite à la Nouvelle-Orléans, vient de nous annoncer que ce prédicateur donnera DEUX CONFÉRENCES ensemble:

LUNDI SOIR, 2 Oct.
Sujet—"Moral Uses of Literary and Poetry."

MARDI SOIR, 9 Oct.
Sujet—"Moral Uses of Literary and Poetry."

Le prix de l'entrée pour chaque conférence est de 50 cents, ce qui permet à toutes les classes de citoyens d'avoir l'occasion de se rendre aux conférences de ce conférencier distingué, les prix des places sont comme suit:

DEMI CERCLE ET PARQUET $1 00
CERCLE DE FAMILLE 75
GALERIE 50

Le Dimanche, ce théâtre sera ouvert jusqu'à 10 heures du matin. Retenir vos sièges pour les Deux Conférences.

8 sept—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Uniquement, commençant DIMANCHE, 30 sept. MATINÉES MERCREDI et SAMEDI.

BARLOW, WILSON & CO.

MAMMOTH

MINSTRELS.

H. J. CLAPHAM, Directeur.

Dernière 7 oct—MLLE JENNIE TEAMAN'S BENEFIT.

30 sept—

Vingt-septième Anniversaire.

Grande Soirée Dansante Gamphmentaire,

—DONNÉE PAR—

L'Association de Bienfaisance des FILS DE LA LOUISIANE,

—A—

WEST-END,

Dimanche soir, 7 octobre 1883.

On pourra se procurer des invitations des membres. 30 sept—7t.

27me Anniversaire.

Le 7 Octobre 1883.

Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

ITINÉRAIRE.

A deux heures de l'après-midi l'Association se mettra en marche. Elle partira de la salle Stone wall Jackson, et passera dans les rues claiques indiquées: Royale, Bourbon, Amour, Champs-Elysées, côté nord, Villiré, Champs-Elysées, côté sud, Bayou, Canal, côté nord, Remparts, Canal, côté sud, Camp, Julie, St-Charles, Canal. L'Association ira ensuite en chemin de fer au Fort Pike où elle prendra part à un banquet et donnera un grand bal.

HENRI LANGLETE,
Général marshal.

30 sept—2D.

THE NEW-ORLEANS BEE.

CÉLÉBRATION

En commémoration de la Première Grand'Messe Allemande, de l'Immigration et de la fondation de Germantown, en Pennsylvanie, organisée par les

Résidents Allemands de la N.-O.,

AU

PARC DU FORT ESPAGNOL,

Dimanche, 7 Octobre 1883.

PROGRAMME.

Première Partie.

Commencement dans la salle du théâtre, à 3 heures de l'après midi.

Musique et Chant.

Discours d'Ouverture par le Président du Festival.

Prière d'Ouverture par le Rév. P. J. Hénin.

Musique et Chant.

Discours en Allemand par le Dr B. Maas.

Musique et Chant.

Discours en Anglais par l'Hon. Jude Wm. R. Wilkinson.

Musique.

Prière de clôture par le Rév. J. K. Guthaim.

Chœur—"Now let all thank the Lord," par l'audiencematière, avec accompagnement d'orchestre.

DEUXIÈME PARTIE.

Finissant plus dans le Casino Hall et le Parc.

Promenade Concert de 6 heures du soir à minuit.

Pyrotechnic Display à 8:30 p. m.

Président de la fête, Jacob Hassinger.
Chairman du Comité, Conrad Meyer.
Secrétaire, Solomon Marx.
Trésorier, Joseph Hirz.
Commissaire de la Place, Geo. Muller.
Chairman du Comité de Réception, Benj. Armbruster.
Chairman des Commissaires de la Salle, F. J. Becker.

COMITÉ D'INVITATION.

Hon Conrad J. Kruttschnitt, chairman; Conrad Kreamer, Emil Weber, Albert P. Ball, F. W. Dielman, Geo Jungens, Jacob Lemb, Henry Heidenhain, Maxim. Hermann, Henry Fraute, Louis Lombard, Jr, Henri A. Gumpelmann, E. F. Del Bondio, Dr. Jos Schmitte, C. L. Keppler, Jos. Brandner, Conr. Hanchert, Dr. Albrecht, Peter Blatz, Theo. Lilienthal, G. Wolf, Paul Wader et E. Mehnert.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

Val. Fuchs, C. Weinsettel, Sol. Marx, B. Armbruster et C. Kronenbrunner.

Les Présidents des sociétés serviront comme Vice Présidents.

Des programmes seront fournis le jour de la célébration.

Les personnes désirant se procurer des invitations sont priées de s'adresser à M. Armbruster, ou au secrétaire M. SOL. MARX, P. O. Box 127, en donnant leurs noms et résidences.

30 sept—

ELKIN & CIE.,

100.....RUE DU CANAL.....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles,

dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

21avril—1m, mar, jeu

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer ses clientes et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de Marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par le cachet, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau ose se dire client de vouloir bien en prendre une visite et se convaincre toutes ses étoffes, dont le détail serait trop long.

N. B. Boissonneau recommande différentes spécialités en vêtements de dessous, et il suppose que ses Pardessus sont sans pareils, tels que ceux-ci Pardessus sans ouvrage, avec fourrure et sans fourrure.

Février—1m 23 oct.

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel de Chambre, et 12 rue de l'Union.

(Entrepôts, rue Gravier, 217)

Dépôt du Bateau à Vapeur Manufacturing Company.

Combinaison et Application à l'usage des Hôtels, Compagnies de Fiacres, Familles, Voitures Vétérinaires, Voitures, etc.

15 mars 83—1an

Mme BONOMI, sage-femme, est de retour de Paris. 140 Rampart et 126 Bourbon au troisième étage. Toutes les maladies délicates et consultations pour toutes les maladies délicates. Consultations pour toutes les maladies, telles que maladies de femmes, maladies du sang, maladies de la vessie et les organes et les organes. Chambres pour les dames qui le désirent. Consultations avec un bon médecin. Le bon docteur est toujours présent. Mme Bonomi a toujours de son ami, elle ne manque pas de la visiter. Mme Bonomi a toujours de son ami, elle ne manque pas de la visiter.

1 6c—6dé—DMar

DEUX-CENTIÈME JUBILÉ.

Le Bénéfice général des Pères Jésuites, relativement au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous sommes devenu nécessaire de publier des faits pour prouver l'inexactitude de ses déclarations que la Société projette à ses opérations.

Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Bank Co. Nlle-Orléans, T. M. Wormell, président	$1 000 00
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	4,000 00
Payé à la State National Bank, S. M. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank A. Baldwin, Président	25,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Président	6,450
Payé à la Banque des Citoyens, R. La Carriere, Président	27,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cazaud, Président	10,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Palfrey, Caissier	17,000
Payé à la Banque de Canal, Bd. Toby, Caissier	13,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Michel, Caissier	1,300
Total payé comme ci-dessus	$3,253,050
Payé en numéraire dernièrement	$1,000
Aux différents bénéficiaires de la Compagnie dans tous les Etats-Unis	2,037,410
Total payé par tiers	$4,291,000

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la Majorité et du secrétaire de notre Compagnie, en peut s'adresser au maire et aux banquiers de la ville de la Nlle-Orléans, pour qu'une enquête de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats-Unis en Louisiane. Nous prétendons prouver le fait et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tous ses nombreux actes, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis deux années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.

"Nous désirons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et chaque trimestre de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et surveillons en personne ces tirages qui, sous ce dernier l'ensemble, sont bien que la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures."

GRANDS LOTS, $75,000.00.

Billets, $5 seulement. Coupons en proportion.

L.S.L.

Loterie 2 No 55

La Loterie a été incorporée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, ayant une réserve de plus de $550,000 en fonds publics.

Son existence et ses privilèges ont été reconnus et maintenus, à une écrasante majorité, par vote populaire, par la Constitution nouvelle de l'Etat, adoptée le 2 d'octobre 1879.

C'est la seule Loterie qui ait jamais été soumise au peuple et qui ait été ratifiée par ce dernier.

Les lots ne sont jamais réduits ni les paiements ajournés.

LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION

Faire Fortune!

TIRAGE, CLASSE J. K.

A la Nouvelle-Orléans,

MARDI, 9 Octobre 1883,

NLLE-ORLEANS, 1ER AOUT 1883

AU PUBLIC!

Renseigne-vous vous-même.

Le Bénéficiaire général des Pères Jésuites relativement au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous sommes devenu nécessaire de publier des faits pour prouver l'inexactitude de ses déclarations que la Société projette à ses opérations.

Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Bank Co. Nlle-Orléans, T. M. Wormell, président	$1 000 00
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	4,000 00
Payé à la State National Bank, S. M. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank A. Baldwin, Président	25,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Président	6,450
Payé à la Banque des Citoyens, R. La Carriere, Président	27,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cazaud, Président	10,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Palfrey, Caissier	17,000
Payé à la Banque de Canal, Bd. Toby, Caissier	13,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Michel, Caissier	1,300
Total payé comme ci-dessus	$3,253,050
Payé en numéraire dernièrement	$1,000
Aux différents bénéficiaires de la Compagnie dans tous les Etats-Unis	2,037,410
Total payé par tiers	$4,291,000

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la Majorité et du secrétaire de notre Compagnie, en peut s'adresser au maire et aux banquiers de la ville de la Nlle-Orléans, pour qu'une enquête de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats-Unis en Louisiane. Nous prétendons prouver le fait et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tous ses nombreux actes, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis deux années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.

M. A. DAUPHIN, Président.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes nettes (comme l'année expirant le 31 mai 1882, les primes non échues de l'année précédente) $515,808 19

Pertes payées:
Pertes nettes de feu $364,537 69
Pertes maritimes 13,201 33
Pertes nettes de rivières 4,246 50
Frais de l'Bureau 26,134 15
Dépenses et primes nettes 16,100 30
..... $425,428 77
Profit $103,014 32

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles $44,930 82
Argent en banques, chemins de fer et divers actions 61,835 78
Billets garantis par hypothèques 148,230 00
Billets à recevoir 21,008 55
Primes en voie de recouvrement 26,440 00
Actions de Valleys Dry Dock Co. 11,362 50
Actions de New Orleans Waterworks Co. 15,000 00
Bons Consolidés de la Louisiane 12,438 75
Mandats sur la ville (City Trust) 3,000 00
Jugements sur billets hypothécaires 4,235 00
Argent en caisse 32,276 62
..... $600,756 42

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOUGERY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et solennellement déclaré ce qu'il lui ne jour de juin 1883.

JAMES FARRY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, les rapports ci-dessus ont été adoptés et déclarés vrais. Des profits ont été alloués à ceux des Directeurs et officiers de la Compagnie, en vertu de leurs contrats respectifs.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusan, conformément à un acte passé pardevant A. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

4 oct—4, 11, 18, 25—nov 2 6

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété de Valeur

Située dans la paroisse St-Bernard, à Lachinche.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE DE St. Bernard—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7969.

SUCCESSIONS DE P. M. RUIZ ET FEMME.

EN VERTU d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Porte de St. Bernard, SAMEDI, le 6 octobre 1883, à 11 heures du matin, par lots séparés les plus avantageux des biens, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusan, conformément à un acte passé pardevant A. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 sept—29 oct 3, 10, 17, 24, 31

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Michel Dietrich et Samuel Friedlander, administrateur, pour leur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9276—Ex vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 octobre 1883, à 11 heures du matin, par lots séparés les plus avantageux des biens, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusan, conformément à un acte passé pardevant A. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 sept—29 oct 3, 10, 17, 24, 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Anthony Riedl vs Christian Steinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9390—Ex vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 octobre 1883, à 11 heures du matin, par lots séparés les plus avantageux des biens, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par Emma Steinel, femme de Christian Steinel, de Charles Rousseau, par un acte passé pardevant J. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

4 oct—4, 11, 18, 25—nov 2 6

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété de Valeur

Située dans la paroisse St-Bernard, à Lachinche.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE DE St. Bernard—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7969.

SUCCESSIONS DE P. M. RUIZ ET FEMME.

EN VERTU d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Porte de St. Bernard, SAMEDI, le 6 octobre 1883, à 11 heures du matin, par lots séparés les plus avantageux des biens, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusan, conformément à un acte passé pardevant A. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 sept—29 oct 3, 10, 17, 24, 31

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Michel Dietrich et Samuel Friedlander, administrateur, pour leur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9276—Ex vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 octobre 1883, à 11 heures du matin, par lots séparés les plus avantageux des biens, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancien numéro trente-sept, dans l'ancien numéro trente-sept, Canal et Jackson, et désigné par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant chacun vingt-cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au pied-de-roi français.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusan, conformément à un acte passé pardevant A. Dorsecourt, notaire à cette ville, le quatorzième jour d'avril 1858; et le lot numéro trois, de Eli F. Crusan, conformément à un acte passé pardevant S. Magnan, notaire, le 24 février 1859, en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Bien dans l'affaire en cause.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 sept—29 oct 3, 10, 17, 24, 31

Etat Général de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 septembre 1883.

Primes sur les incendies	$79,869 60
Primes maritimes	156,101 62
Primes de rivières	30,755 19—$261,826 21
Primes acquises en 1881	87,982 10
Total des primes	$709,826 13
A déduire—	
Primes non acquises	$261,117 02
Primes remboursées	64,592 99
Réassurances	90,991 88—$35,401 89
Primes nettes acquises	$414,427 42
A ajouter, loyer et sauvetage	45,066 18
.....	$459,473 60
Pertes de feu	$138,793 65
Pertes maritimes	48,888 10
Pertes de rivières	19,127 64
Total des pertes	$206,809 39
Dépenses générales, commissions, réassurances, etc.	174,835 23—498,844 62
Profits nets	$33,088 9
Ajouter—	
Montant en crédit de profits et pertes	$145,255 10
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00—120,255 10
Surplus	$153,344 00
A déduire—	
Réclamations faites, non liées et non acceptées	46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882	$106,933 63

Situation le 31 décembre 1882:

Argent dans les banques	$90,104 79
300 bons des Etats-Unis, à pour cent	339,000 00
50 bons Lowes Steam Cotton Press	36,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Battleaux Washington Artillerie	500
15 actions du New Orleans City Railroad	1,200 00
5 actions de la State National Bank	596 00
38 actions de Tinsparport Bonded Warehouse Co.	1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	192,940 00
Billets, 1re hypothèque	115,627 66
Prêts sur demande	67,000 00
Billets garantis par nantissement	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	12,476 68
Primes en cours de collection	62,761 87
Dû par agents de en cours de transmission	10,645 27
Comptes en espèces	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour parts réassurées et détournées	17,601 14—$875,586 67
PASSIF.	
Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non aperçues	201,117 02
Réserve pour réclamations non détournées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à la Pontera and Gaudare Insurance Company	11,400 39
Dû à diverses compagnies pour réassurances	5,521 72
Bénéfices net comme ci-dessus	106,933 63—875,586 67

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. KIDDER, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et déclaré devant moi, ce 15 janvier 1883.

JAS. FARRY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans, pour vérifier l'actif et l'actif Compagnie, déclarons par la présente avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et exacte.

(Signé) HAMILTON, DUGAZON, J. ALDRIDGE, ALB. SCHEMBERR.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 7 1883, il a été résolu de payer sur de bonnes, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en 1 b—to après-droit.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDRICH, R. GALLY,
BENJ. BERNHEIM, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE FOUTE,
ANT.